

**Zeitschrift:** Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

**Herausgeber:** Le messager suisse de Paris

**Band:** 3 (1957)

**Heft:** 3

**Rubrik:** La page des lecteurs-rédacteurs

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA PAGE DES LECTEURS-RÉDACTEURS

Messieurs,

Ma femme, en lisant le « Messager Suisse », n° 2, 1957, me fait remarquer la « protestation » d'un abonné qui se trouve choqué du caractère « religieux » de la revue. Je suis assez pointilleux sur le comportement — (ou le caractère) — religieux ou politique des journaux dont j'accepte la lecture. Mais, franchement, je n'ai encore rien découvert dans votre Revue qui ne soit pas strictement neutre sur ses positions.

La Revue cherche à nous renseigner objectivement sur ce qui se passe dans le pays, ce qui ne peut que nous faire beaucoup de bien. Je suis convaincu que les citoyens de la 5<sup>e</sup> Suisse aiment leur pays, même s'ils ne l'ont jamais vu. Pour ce qui me concerne, j'aime beaucoup la Suisse pour ses beautés naturelles, la haute moralité de ses habitants, son développement économique et son standard de vie.

Je me permets de souligner que, étant communiste et chrétien, je me sens plus à l'aise en France, pays de grande liberté, de haute spiritualité et d'esprit chevaleresque que l'on ne rencontre dans aucun autre pays du monde, raisons majeures pour lesquelles j'aime la France, ma seconde patrie.

Bien fraternellement à vous.

Louis TSCHUMI.

Merci pour votre courageuse et intéressante lettre.

Nous avons été très surpris d'apprendre que notre Revue pouvait avoir aux yeux de certains lecteurs un caractère « religieux ». Vous nous fournissez là un argument de réponse dont la portée n'échappera à personne.

Madame,

Je vous avais demandé une adresse si possible pour se procurer du bois pour découpage, comme on en peut avoir en Suisse, ainsi que des plans de reproduction pour la dite exécution et, si possible, le matériel de fine exécution. Car toutes les adresses que vous avez eu l'obligeance de me procurer ne se plient pas à cette exécution. 1<sup>o</sup> Le bois est toujours en contre-plaqué de trois feuilles au lieu d'une feuille d'environ 4 à 5 mm., comme on peut se les procurer en Suisse, même dans les grandes Maisons comme la « Maison du bois », place Voltaire, ce bois est introuvable. 2<sup>o</sup> Les plans sont introuvables, ce qui m'intéresserait spécialement ce serait des plans pour exécution de chalets suisses. Pour de plus amples renseignements, comme beaucoup de compatriotes comprendraient peut-être mieux, en Suisse allemande cela est connu sous le nom de Laubsägel et se trouve en général, pour toute fourniture se comportant à cette réalisation, chez les quincailliers.

Je vous serais reconnaissant si, dans le courrier du journal du Messager Suisse, vous pourriez demander si une personne pourrait me procurer cette adresse.

En vous remerciant d'avance pour vous avoir dérangée, recevez Madame, mes obligations et dévoués remerciements.

Jean HEDIGER.

Nous faisons appel à nos amis lecteurs afin que M. Jean Hediger puisse trouver le matériel dont il a besoin.

30-1-1957.

Monsieur,

Je suis une de vos abonnées au Journal, le Messager Suisse. Excusez-moi de venir vous déranger pour une pareille bêtise. Voilà, j'ai quatre petits chats, trois petites chattes et un petit chat, tous très mignons, surtout très propres. Est-ce qu'il n'y aurait pas parmi la Colonie des personnes que ça intéresserait ? Je les donnerais volontiers contre bons soins naturellement. Ils ne sont pas angora, mais il y en a deux gris et blanc très jolis.

Excusez-moi encore et recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Mme V. LORINÉ.

Si vos chatons sont encore là, Madame, nous espérons qu'en réponse à votre lettre parvenue entre deux numéros, il se trouve quelques mères chattes qui pourraient vous remplacer dans votre affection pour les quatre frères « minous ».

Vincennes, le 16-2-1957.

Chers Compatriotes,

Je vous adresse, un peu en retard et je m'en excuse, ma cotisation et profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous féliciter pour la belle tenue de notre Messager que je voudrais bien voir encore croître et embellir, je crois que le concours de la publicité nous fait défaut, ne trouverait-on pas parmi les membres de la Colonie des dévouements pour faire de la prospection parmi les affaires commerciales et industrielles suisses, franco-suisses et même les autres, des firmes qui consentiraient à nous confier de la Publicité ?

Pour terminer, à vous tous, mes chers compatriotes, un très amical salut et en particulier à M. Lampart que j'ai connu aux Eclaireurs suisses de Paris, à l'époque où je faisais partie du Bureau.

Bien vôtre,

J. BENOIT.

P.-S. — Où pourrais-je connaître le résultat de la Loterie Hôpital suisse, merci !

Evidemment, cher Monsieur, c'est ce que nous nous efforçons de faire, mais on nous oppose le tirage, alors que, chez nous, c'est avant tout une question de prestige que nous voulons faire valoir. Le résultat de la Loterie de l'Hôpital suisse a paru dans notre numéro de janvier. Merci pour les adresses d'éventuels annonceurs. Nous allons les contacter. Cordialement !

Encore des félicitations !

Merci à vous tous, lecteurs et lectrices, pour vos paroles d'encouragement. Ecrivez-nous ! et, une fois de plus, faites en sorte que « Le Messager Suisse de Paris » devienne le trait-d'union des membres de la Colonie suisse de Paris.